



VILLE de RODEZ

Commune de Rodez
Hôtel de Ville
Place Eugène Raynaldy BP 3119 12031 RODEZ Cedex 9
Tél : 05 65 77 88 00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Membres du Conseil municipal

En exercice : 35

Présents : 27

Conseillers excusés et représentés : 5

Conseillers excusés et non représentés : 3

L'an 2025, le vendredi 21 mars, à 17h00, le Conseil municipal de la Ville de Rodez, dûment convoqué le vendredi 14 mars 2025, s'est réuni, en séance publique à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de M. TEYSSÉDRE Christian, Maire de Rodez.

Conseillers présents (27) :

Mesdames ABBOU Nadia, ALAUZET Céline, BERARDI Marion, BEZOMBES Martine, CASTAGNOS Fabienne, COLIN Laure, ECHENE Eléonore, HER Anne-Christine, SOUNILLAC Marie-France, TAUSSAT Régine, VARSİ Florence, VIDAL Sarah.
Messieurs BOUGES Jean-François, CESAR Alexis, COMBET Arnaud, CORTESE Franck, COSSON Jean-Michel, DONORE Joseph, FOURNIE Francis, GOMBERT Benjamin, JULIEN Serge, LAURAS Christophe, RAUNA Alain, RUBIO Frédéric, TEYSSÉDRE Christian, TIXIER Alain, VIDAMANT François.

Conseillers excusés et représentés (5) :

BERTAU Iléana	a donné pouvoir à	BERARDI Marion
CLOT Marie-Noëlle	a donné pouvoir à	BEZOMBES Martine
FAUX Mathilde	a donné pouvoir à	VIDAL Sarah
FERRAND Bernard	a donné pouvoir à	RUBIO Frédéric
MONESTIER-CHARRIE Anne-Sophie	a donné pouvoir à	CORTESE Franck

Conseillers excusés et non représentés (3) :

BULTEL-HERMENT Monique, CROUZET Maryline, LIEGEOIS Patrick.

Secrétaire de séance : Laure COLIN.

DELIBERATION N°2025-023 – AIDES MUNICIPALES POUR L'HABITAT - Opération « Façades »

Vu le Programme local de l'habitat (PLH) 2021-2026 de Rodez Agglomération ;

Vu la délibération n° 2021-115 du conseil municipal du 28 mai 2021 portant approbation de la convention de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) du centre ancien de Rodez 2021-2026 actant la mise en œuvre par la Ville de Rodez d'opérations d'accompagnement dont l'octroi d'aides financières pour la rénovation des façades ;

Vu la délibération n° 2021-116 du conseil municipal du 28 mai 2021 portant approbation du règlement administratif, technique et financier pour l'attribution des aides de l'opération « façades » ;

Vu l'avis favorable du comité agrément habitat du 5 mars 2025 ;

Considérant ce qui suit :

Pour favoriser la valorisation et l'embellissement du bâti de son centre ancien, la Ville de Rodez subventionne les travaux de couverture et de mise en valeur des façades, à hauteur de 20 ou 30 % selon le périmètre, sur une dépense subventionnable plafonnée à 20 000 €, au même titre que Rodez agglomération.

Considérant le tableau ci-joint portant attributions des subventions.

VILLE DE RODEZ
CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2025
Délibération N°2025-023

Le Conseil municipal par 32 voix pour :

- approuve les attributions de subvention conformément au tableau ci-joint ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir pour l'exécution de la présente délibération.

Secrétaire de séance
Signé : Laure COLIN
Acte dématérialisé

Le Maire
Signé : Christian TEYSSERE
Acte dématérialisé

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération
Publiée le 28 mars 2025
Transmise en Préfecture le 28 mars 2025

Délais et voies de recours

Conformément aux articles R421-1 et R421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision est susceptible de recours administratif auprès de Monsieur le Maire ou de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse, directement par courrier ou par l'application informatique « Télérecours Citoyens » via le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission en Préfecture.

FAÇADES

N° de dossier	Adresse des travaux	Nature des travaux	Montant total HT des travaux éligibles	Montant de la subvention communale	Visuel de la façade avant travaux
2022-54	8, rue Saint-Cyrice	Réfection de la façade.	9 237,56	1 848	
2022-55	10, rue Saint-Cyrice	Réfection de la façade	10 722,89	2 145	

Accusé de réception en préfecture

012-211202023-20250321-DEL2025023-DE

Reçu le 28/03/2025

2024-104	10, rue Neuve	Réfection de la façade, menuiseries	20 165,96	6 000	
----------	---------------	-------------------------------------	-----------	-------	--